



Pb sur les parties communes

Par **Ann doe**, le **29/03/2018** à **21:58**

Bonjour,
La clôture de la résidence a été votée l'année dernière. Il y a des parkings dans la résidence et 3 à l'extérieur. Selon les plans (je fais partie des 3), mon parking ne sera pas sécurisé. Les autres auront un badge magnétique quand moi, je devrais avoir une clé....
Équité, solidarité dans les parties communes ? comment faire entendre ma voix ?
Merci de vos conseils

Par **morobar**, le **30/03/2018** à **08:22**

Bonjour,
EN contestant la résolution votée en AG.
Maintenant c'est bien trop tard, vous aviez 2 mois après publication du PV de l'AG, en supposant que vous avez voté contre, ou votre absence à cette AG de l'année dernière.
A quoi va donc servir votre clef ?
Quelque soit l'action que vous envisagez, cela concerne le TGI avec assistance obligatoire d'un conseil (avocat).